

**Présents :**

<b>Président</b>	Gilles SEZIONALE
<b>Président délégué</b>	Jean-Jacques BEURRIER
<b>Secrétaire Générale</b>	Christiane GUERIN
<b>Trésorier</b>	Bernard DALMON
<b>Trésorier adjoint</b>	Patrick PEREZ

**Excusé :**

<b>Secrétaire général adjoint</b>	Julien VILLE
-----------------------------------	--------------

**Invités :**

<b>Vice-présidents</b>	Serge BRUNET Dominique CUPILLARD Dominique LAGIER Joël PINEAU
<b>Chargé de mission</b>	Laurent VIQUERAT
<b>Chargé de mission</b>	Denis CADON

**Absente :**

<b>Vice-Présidente</b>	Anne-Michèle MELGRANI
------------------------	-----------------------

**Assistent :**

<b>Directeur Général</b>	Laurent CIUBINI
<b>Directeur Technique National</b>	Julien ISSOULIE
<b>Collaboratrice Secrétaire Générale</b>	Magali TAPRET

Christiane Guérin procède à l'appel nominal.

### **1. Les Interclubs**

La note de préconisations concernant les Interclubs est prête et sera diffusée prochainement. L'idée dans cette période de COVID étant de permettre aux ligues d'organiser avec la plus grande souplesse et de ne pas surcharger les piscines. La Direction Technique s'est seulement laissée le droit de prendre des décisions si des poules n'avaient pas lieu. Il est rappelé que les interclubs se tiendront sur 5 week-end en novembre + le 11 novembre.

Denis Cadon demande si ses préconisations ont bien été prises en compte notamment si un chronométrage manuel est utilisé, 1 seul chronométreur par ligne est préconisé. Cette remarque a bien été prise en compte dans la note.

### **2. Point sur les CAF**

Julien Issoulié fait part de la demande du CAF de Courbevoie (SFOC) de sortir du PPF.

La DTN a souhaité soutenir la Ligue Ile-de-France sur cette affaire. Après de nombreux échanges entre le SFOC et la Fédération, il s'avère que la situation est trop compliquée pour permettre à la structure de remplir son rôle régional au sein du PPF. La Ligue IDF a acté cette

décision de sortie de la partie accession du PPF. Cette décision est aujourd'hui soumise à l'approbation du Bureau.

***Le Bureau valide la sortie du SFOC du PPF Accession.***

### **3. Validation des critères de sélection NC et NA**

Les critères de sélection pour la Natation Course et la Natation Artistique sont globalement les mêmes que l'année dernière hormis quelques légères évolutions. Une consultation électronique auprès du Comité Directeur sera lancée pour leur validation.

### **4. Accident survenu lors d'une Etape de Coupe de France EL en Bretagne**

La Fédération a reçu le courrier d'une personne qui a été percutée par un bateau de sécurité et blessée lors d'une étape de la Coupe de France Eau Libre en Bretagne. La Fédération se doit de rédiger une réponse circonstanciée et souhaite qu'un rapport lui soit communiqué par la Ligue Bretagne.

Serge Brunet précise que toutes les démarches ont été faites dès la connaissance de cet accident et que la Ligue suit cette affaire de près, en étroite relation avec le Club de Concarneau organisateur de l'épreuve.

Pour Gilles Sézional, il y a plusieurs niveaux de responsabilités. Néanmoins, si la personne était seule sur le bateau, cela va à l'encontre de la réglementation en vigueur. S'il y a plainte, il y aura des suites judiciaires.

Laurent Ciubini estime qu'il serait bon de rédiger une note afin de rappeler à tous les organisateurs qu'un bateau de sécurité doit comporter 2 personnes. Il y a 2 lectures de cette affaire : un dossier juridique et une responsabilité fédérale en termes d'enquête administrative en lien avec la Ligue de Bretagne. La Ligue doit donc rapidement effectuer un rapport regroupant l'ensemble des témoignages.

Il est proposé que Denis Cadon vienne en aide pour la rédaction de ce rapport notamment sur l'aspect jury. Denis se tient à la disposition de Serge.

### **5. Audit organisationnel**

Laurent Ciubini présente la proposition de réforme organisationnelle, fruit de la synthèse des différents entretiens individuels des membres du Bureau, salariés et cadres techniques. L'ambition de cette réforme est de mettre en place une organisation basée sur les compétences.

L'idée est de fédérer les compétences en :

- Construisant des réseaux larges
- Concertant le réseau fédéral
- Communiquant plus efficacement
- Rapprochant les différents échelons
- Replaçant les clubs au sein de la FFN Le Club,

L'organisation sera basée sur des cercles de compétences. Ainsi, chaque compétence fédérale peut être dotée d'un cercle qui intégrera obligatoirement le membre du Bureau exécutif en charge de la validation de la compétence (Liaison de la Gouvernance Exécutive), le ou les CT et/ou le ou les salariés compétents. L'animateur du cercle est en charge de sa constitution. Il possède une feuille de route écrite de la Gouvernance Exécutive, est en charge de fédérer et d'animer le réseau le plus large possible et d'intégrer tous les experts reconnus sur sa compétence. Les mesures qu'il propose doivent être largement concertées. Les membres du cercle de réflexion ne sont pas figés et évoluent en fonction des projets.

Une fois qu'un projet émerge d'un cercle, il est analysé par un **comité d'expertise**, hebdomadaire. Il est en charge de fournir un avis à la Gouvernance exécutive (Président du cercle de compétence, le Liaison GE, DTN, DTNA, DG, DF, Directeurs compétents, élus compétents). Sa composition est évolutive en fonction du projet.

**La Gouvernance Exécutive**, hebdomadaire, est en charge de la gestion de la FFN. Elle intègre une dizaine de membres, le DTN, le DG et un communicant. Chaque membre est Liaison Gouvernance Exécutive de plusieurs compétences. Tout peut y être discuté.

**Le Conseil des territoires**, regroupe tous les présidents de Ligue Métropolitaine + un ou plusieurs Présidents représentant les territoires éloignés. Chaque territoire décline ce conseil de territoire.

**Le CODIR** reste trimestriel. Validation en amont des PV et décisions prises par les instances. Garder des temps pour l'échange sur les projets majeurs.

### **Une AG annuelle**

Le rôle de la Fédération vis-à-vis des cercles :

- Mise en réseau et animation
- Ingénierie : appui opérationnel et technique
- Pilotage de projets
- Accompagnement
- Sensibilisation
- Information
- Communication

Denis Cadon apprécie le principe visant à travailler sur des thématiques et des projets précis. Reste à trouver le bon ciblage pour la composition des cercles de compétences. Cette démarche devrait permettre de répondre aux objectifs fixés.

Serge Brunet trouve ce projet très intéressant ; il est le reflet des divers échanges en termes de communication et de travail en commun.

Joël Pineau estime que la Fédération n'a pas à rougir de ce qui a été accompli durant les 4 dernières années. Cette évolution est intéressante.

Gilles Sézional : même si de nombreuses choses ont déjà été réalisées, nous essayons d'améliorer encore l'organisation fédérale avec une nouvelle réforme. Le projet pour la prochaine olympiade doit être intégré par tous et partagé. La période de confinement a permis d'avancer en ce sens grâce à une communication très large et concertée. Pour preuve, les débats de l'Assemblée Générale de Deauville qui n'ont pas amenés de discussions particulières puisque tous les projets ont été concertés à différents échelons en amont.

Laurent Viquerat a bien compris que les cercles de compétences remplaceront les commissions. Y aura-t-il assez de compétences au sein du Comité Directeur pour entrer dans ces cercles, notamment en ce qui concerne les disciplines sportives ?

Laurent Ciubini rappelle que le but est d'aller chercher des compétences complémentaires aux 32 élus. Mais il y aura bien à minima un expert de chaque discipline sportive au sein du Comité Directeur. Certaines commissions ont très bien fonctionné, d'autres moins bien. D'où l'importance de l'établissement d'une fiche de route pour chaque cercle.

Laurent Viquerat estime que le schéma des cercles de compétences est encore flou. Il sera précisé ultérieurement.

Pour Dominique Lagier il était important qu'un nouveau modèle soit trouvé et elle se dit satisfaite de cette proposition.

Dominique Cupillard estime que le recours à des compétences extérieures est très important et elle pratique déjà pour sa part au quotidien ce type de fonctionnement. La désignation d'un communicant au sein de la Gouvernance Exécutive lui paraît indispensable afin de relayer les communications issues de la Fédération, notamment vers les Ligues.

Gilles Sézionala rejoint ces propos. La Fédération est responsable du manque de communication. Mais l'animation n'est pas parfaite à tous les échelons. L'information doit davantage être descendante et ascendante. Nous devons encore aller plus loin dans la communication. La désignation d'un délégué représentant des grands clubs lors de l'Assemblée Générale fait déjà partie du processus d'agrandissement des cercles.

Laurent Ciubini informe que les 4 grands thèmes de la campagne de Gilles seront rédigés ainsi que le bilan de l'olympiade pour les différents secteurs fédéraux. Il remercie à ce propos toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction des fiches bilans. 70 % sont déjà réalisées. Le bilan complet sera diffusé mi-octobre.

Denis Cadon précise qu'en allant directement au contact, les informations passent mieux. Dans le dispositif, quid du Congrès qui n'est pas évoqué et qui apparaît toujours dans les statuts ?

Gilles Sézionala estime qu'il ne s'agit pas pour l'instant d'une priorité. Après la mise en place de cette réforme le sujet pourra à nouveau être évoqué. La nouvelle manière de communiquer en visio permettra de faire circuler davantage les informations.

Christiane Guérin rappelle que le dernier Congrès avait été annulé faute de participants.

## **6. Problème rencontré avec un élu de la Ligue Grand-Est**

Laurent Ciubini a été saisi par Stéphane Metzger du problème rencontré par la Ligue Grand-Est avec son Président qui aurait commis des malversations financières à hauteur de 12 500 Euros (9 000 Euros non justifiés et une voiture mise à disposition pour le Président). Après s'être engagé à rembourser ces sommes, celui-ci n'a plus donné de nouvelles. Un Comité Directeur de la Ligue se tiendra ce samedi 3 octobre afin de décider des suites à donner.

Le Grand Livre de la Ligue Grand Est reçu par la Fédération n'est pas exploitable en l'état. Bernard Dalmon se dit très étonné qu'aucune remarque n'ait été formulée par le Commissaire aux Comptes.

Gilles Sézionala regrette cette situation, qui est très triste. Aujourd'hui, le Grand Est ayant saisi la Fédération, celle-ci se doit d'agir.

Denis Cadon rappelle qu'il y a plusieurs années la Ligue Auvergne avait saisi la Fédération pour une affaire similaire, qui avait été résolue de manière satisfaisante.

*Le Bureau décide d'attendre le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur de la Ligue ce week-end.*

## **7. Questions diverses**

- Joël Pineau fait part du mécontentement d'un club de sa région concernant le transfert de nageuses de NA qui ne sont pas sur liste et pour lesquelles la Fédération demande des droits de transfert. Le club se plaint de ne pas avoir été informé.

Laurent Viquerat rappelle qu'il a été acté durant l'AG de Deauville que nous ne parlons plus de liste ministérielle mais de liste fédérale. Les listes fédérales auraient dû être en ligne le 1<sup>er</sup> septembre, ce qui explique ce décalage.

Laurent Ciubini ajoute que la publication des listes ne pouvait pas être diffusée avant l'Assemblée Générale mais que ce dispositif a bien été voté à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Chaque cas particulier sera néanmoins étudié pour les clubs quittés entre le 1<sup>er</sup> septembre et l'AG.

Gilles Sézionala rappelle que la Fédération ne perçoit aucun reversement sur ces transferts.

- Serge Brunet souhaite avoir des précisions sur les suites de la candidature du Président à la Présidence de la LEN.  
Un travail est en cours mais pour l'instant aucune nouvelle particulière.
- Dominique Cupillard : pour accéder au Synchronat, les nageuses doivent obtenir le passeport de l'eau. Quid du problème lié à la crise sanitaire ?  
Aucune dérogation n'est possible sur ce point.
- Joël Pineau qui s'est porté candidat à l'organisation de l'AG 2021 en Pays de la Loire, souhaite connaître la date retenue afin d'avancer dans les réservations.  
La date pourrait être les 29 et 30 mai 2021 ou les 12 et 13 juin 2021, mais il est encore trop tôt pour l'arrêter définitivement.
- Laurent Viquerat demande si la parution des PV des organismes disciplinaires sur le site fédéral est obligatoire.  
Oui il s'agit d'une obligation légale.  
Denis Cadon demande s'il ne serait pas pertinent que le bureau ait connaissance de l'ouverture des affaires.  
Non cela n'est pas possible.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17h.



**La Secrétaire Générale**  
**Christiane GUERIN**



**Le Président**  
**Gilles SEZIONALE**